



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Éducation financière

ENSEIGNEMENT
COMMUN

Une ressource
produite dans
le cadre de la
stratégie nationale
d'éducation
financière en
partenariat avec
la Banque de
France et l'Institut
pour l'éducation
financière du
public



MODULE N°2 : LA CONSOMMATION, QUELS CHOIX POUR LES MÉNAGES ?

QUESTION TRAITÉE : QUELLES SONT LES PRINCIPALES TENDANCES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES ?

SOMMAIRE

<i>Mise en situation des élèves</i>	3
Mission 1 – Le revenu disponible et niveau de vie des ménages	3
Mission 2 – Postes et coefficients budgétaires des ménages	4
Mission 3 – Arbitrage entre consommation et épargne	4
<i>Ressources mises à disposition des élèves</i>	6
Document 1 (première partie) - Niveau et composition des revenus moyens en France	6
Document 1 (deuxième partie) - Niveau et composition des revenus moyens en France	7
Document 2 - La composition du revenu disponible schématisée	9
Document 3 - Dialogue sur les dépenses mensuelles entre Madame et Monsieur LETAF	10
Document 4 – Budget des ménages en 2018	11
Document 5 - Comment les dépenses pré-engagées pèsent sur le pouvoir d'achat	12
Document 6 - Évolution de la consommation des ménages	13
Document 7 - Dialogue sur les ressources mensuelles et sur le solde du compte bancaire entre Madame et Monsieur LETAF	17
Document 8 - Solutions d'épargne adaptées à la famille LETAF : PEL et LIVRET A	18

Supports proposés aux élèves	20
Annexe 1 : Revenu disponible et niveau de vie de la famille LETAF	20
Annexe 2 : Comparaison du revenu disponible et du niveau de vie de la famille LETAF avec les ménages français	22
Annexe 3 : Dépenses mensuelles de la famille LETAF	23
Annexe 4 : Évolution des postes et coefficients budgétaires des ménages français	25
Annexe 5 : Ressources mensuelles et solde du compte bancaire de la famille LETAF	26
Annexe 6 : Difficultés rencontrées par la famille LETAF	27
Pour aller plus loin	29
Comment faire mes comptes ?	29

Description de la ressource

Les élèves doivent tout au long de l'étude comparer les déterminants de la consommation et de l'épargne d'un ménage avec ceux des ménages français et comprendre les enjeux économiques de l'arbitrage entre les deux.

Mots-clés

Consommation, épargne, budget, arbitrage, crédit, endettement

Références au programme

Module n°2 : La consommation, quels choix pour les ménages ?

Question traitée : Quelles sont les principales tendances de consommation des ménages ?

Objectifs

Comprendre les enjeux liés aux tendances de la consommation des ménages

Repérer les postes budgétaires majeurs des ménages

Comprendre les enjeux de l'arbitrage entre consommation et épargne

Connaissances

Revenus disponibles, prélèvements obligatoires, consommation, épargne, postes et coefficients budgétaires, dépense pré-engagée, crédit.

Capacités

- Identifier les principaux postes budgétaires des ménages
- Commenter l'évolution de la consommation des ménages
- Repérer les différentes formes d'épargne

Place dans la progression

Séquence précédente : Module n°1 - Comment les agents formalisent-ils leurs relations ?

Pré-requis : agents économiques, échanges, production marchande/non marchande, marché.

Mise en situation des élèves

Monsieur et Madame LETAF et leurs deux enfants (Kevin et Anissa) vivent dans une grande métropole du sud de la France. Monsieur LETAF est infirmier dans un centre de rééducation. Il reçoit un salaire net de 1 980 euros. Sa femme est adjointe à la responsable de production dans une entreprise spécialisée dans la production de fromage en portions, son salaire net est de 2 340 euros.

Kevin (14 ans) et Anissa (16 ans) sont lycéens en classes de seconde et de première : ils ne perçoivent pas de revenus.

Monsieur et Madame LETAF sont actuellement locataires de leur appartement et paient un loyer de 650 euros par mois. Ils souhaitent épargner chaque mois 250 euros car ils envisagent d'acheter un appartement d'ici trois ans.

Le montant annuel de leur impôt sur le revenu s'élève à 1 811 euros. Ils perçoivent également 132 euros par mois d'allocations familiales.

Mission 1 – Le revenu disponible et niveau de vie des ménages

Activité 1 : Calcul du revenu disponible et du niveau de vie d'un ménage

Il est possible d'aborder cette séance en co-intervention avec le professeur de mathématiques au regard des différents calculs à effectuer.

Les élèves travaillent en autonomie (par groupe ou de façon personnelle). Le (ou les) professeur effectue de la remédiation et de l'explicitation.

À l'aide des documents 1 et 2, compléter le tableau de la fiche d'activité n°1 (annexe 1) :

1. En déterminant le revenu disponible mensuel et annuel de la famille LETAF.
2. En calculant le « niveau de vie » mensuel et annuel de la famille LETAF.
Arrondir les résultats à l'entier le plus proche.

À partir des résultats de l'annexe 1 et des documents 1 et 2, compléter la suite de l'annexe 1 en répondant à la question suivante :

3. Le revenu disponible est-il un bon indicateur du niveau de vie d'un ménage ?
Justifier la réponse.

Activité 2 : Comparaison des revenus LETAF avec ceux des ménages français

À l'aide du document 1 (deuxième partie) et des résultats calculés précédemment, traiter les questions suivantes en complétant la fiche d'activité n°2 (annexe 2) :

1. Comparer les revenus disponibles annuels de la famille LETAF avec ceux des ménages français.
2. Indiquer dans quelle tranche de « niveau de vie » la famille LETAF se situe. Justifier la réponse.

Mission 2 – Postes et coefficients budgétaires des ménages

Cette séquence peut être réalisée par les élèves organisés en groupes de deux.

Monsieur et Madame LETAF procèdent à « l'état des lieux » de leurs dépenses mensuelles afin de calculer leur solde en fin de mois (Compte bancaire).

Activité 1 : Comparaison des coefficients et postes budgétaires des ménages français avec ceux de la famille LETAF

À l'aide des documents 3, 4 et 5, traiter les questions suivantes en complétant la fiche d'activité n°3 (annexe 3).

1. Relever les dépenses énumérées par le couple LETAF (à reporter dans la colonne « montant en € »).
2. Comparer les coefficients budgétaires de la famille LETAF avec ceux des ménages français.
Pour cette analyse, utiliser la colonne coefficients en % (famille LETAF) et les documents remis.
Réaliser un commentaire.
3. Pourquoi les dépenses pré-engagées des ménages pèsent-elles sur le pouvoir d'achat des ménages ?

Activité 2 : Évolution de la consommation des ménages entre 1960 et 2019

Pour cette séance, un travail par groupes de 4 à 6 élèves (en fonction de l'effectif de la classe) peut être envisagé : chaque groupe étudie deux postes budgétaires en particulier et en fait une synthèse sur un document collaboratif. Un secrétaire du groupe est alors chargé de compléter ce document collaboratif. Le professeur accompagne chaque groupe en veillant à faciliter la compréhension des documents et des consignes.

À l'aide du document 6, traiter les questions suivantes en complétant la fiche d'activité n°4 (annexe 4).

1. Identifier les postes budgétaires les plus importants des ménages français.
2. Décrire l'évolution de la consommation de 1960 à 2019 pour des postes budgétaires en particulier :
 - Groupe 1 : Alimentation et logement
 - Groupe 2 : Transport et habillement
 - Groupe 3 : Santé et culture

Mission 3 – Arbitrage entre consommation et épargne

Il est possible d'aborder cette séance en co-intervention avec le professeur de mathématiques au regard des différents calculs à effectuer.

Les élèves travaillent en autonomie et par groupe de deux. Le (ou les) professeur accompagne chaque groupe en veillant à faciliter la compréhension des documents et des consignes.

Après avoir listé leurs dépenses, le couple LETAF récapitule les ressources perçues afin de calculer leur solde mensuel.

Activité 1 : Solde mensuel de la famille LETAF (différence entre les ressources et les dépenses)

À l'aide du document 7, traiter les questions suivantes en complétant la fiche d'activité n°5 (annexe 5).

1. Relever les ressources mensuelles récapitulées par le couple LETAF (à reporter dans la colonne montant en €).
2. À l'aide de l'annexe 3 (dépenses mensuelles de la famille LETAF) et des ressources listées précédemment, déterminer le solde mensuel du compte bancaire.

Activité 2 : Situation financière de la famille LETAF

Pour rappel la famille LETAF souhaite épargner 250 € par mois en vue d'un achat immobilier dans les 3 ans (voir contexte du début de séquence).

À l'aide de l'annexe 5 :

1. Réaliser un commentaire du solde mensuel calculé et indiquer les difficultés rencontrées par la famille LETAF, en complétant la fiche d'activité n°6 (annexe 6).
2. Proposer des pistes pour surmonter ces difficultés.

À partir du document 8 :

3. Indiquer les possibilités offertes à la famille LETAF compte tenu de son projet et de son solde mensuel en :
 - présentant les caractéristiques essentielles des deux solutions d'épargne proposées (annexe 6);
 - proposant la solution la plus adaptée à la situation de la famille LETAF (annexe 6).

Ressources mises à disposition des élèves

Document 1 (première partie) - Niveau et composition des revenus moyens en France

Moyennes, écarts, inégalités, définitions... ce décryptage récapitule les informations essentielles concernant les revenus des français.

Ménages, revenus disponibles, niveau de vie... quelques définitions

Mesurer le revenu disponible

Dans les statistiques, notamment celles de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), **on parle de ménage pour désigner la famille ou le foyer.**

Quant au revenu disponible calculé par l'Insee, il comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les prestations sociales, les pensions moins les impôts directs : Impôts sur le revenu (IR), Taxe d'habitation, Cotisation sociale généralisée (CSG), Contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). [...]

Mesurer le niveau de vie

Le revenu disponible par ménage ne mesure pas le niveau de vie effectif des individus. Cela dépend du nombre de personnes composant le ménage. Mais il faut aussi tenir compte du fait que des dépenses ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes. Le niveau de vie est donc calculé en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation. Le premier adulte compte pour 1. Les autres personnes de plus de 14 ans comptent pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans 0,3. [...]

Selon l'Insee, le niveau de vie moyen des personnes ainsi défini était en 2017 de 23 920 €/an, soit 1 993 € par mois. Pour la moitié des ménages, le revenu disponible est inférieur à 20 820 €/an, soit 1 735 €/mois.

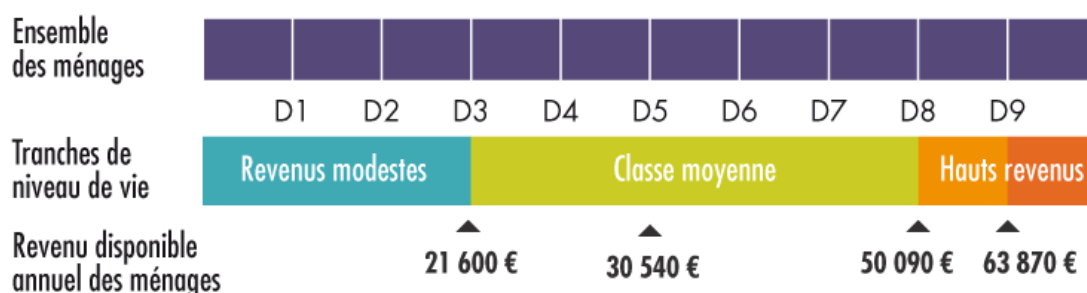
Source : La finance pour tous. <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/revenus/niveau-et-composition-des-revenus-moyens-en-france/>. Niveau et composition des revenus moyens en France – Revenu disponible et niveau de vie. Mise à jour le 22 janvier 2021.

Document 1 (deuxième partie) - Niveau et composition des revenus moyens en France

Structure du revenu et niveau de vie

REVENU DISPONIBLE PAR TRANCHE DE NIVEAU DE VIE

EN 2017



Source : lafinancepourtous.com d'après Insee



La structure du revenu varie selon le niveau de vie.

L'Insee répartit les individus selon leur niveau de vie en les classant par décile (c'est-à-dire des 10 % les plus pauvres aux 10 % les plus riches) et calcule la composition moyenne du revenu de chaque tranche. Pour l'année 2017, cela conduit au constat suivant :

Les individus à revenus modestes : niveau de vie inférieur au troisième décile (30 % de la population)

Ils ont un **niveau de vie mensuel inférieur à 1 371 euros** (16 450 euros annuels) et un revenu disponible inférieur à 1 800 euros (21 600 euros annuels). La part des revenus d'activité et de remplacement est plus faible que pour les autres catégories (environ la moitié du revenu disponible).

Les individus de cette catégorie perçoivent une part importante de prestations sociales plus de 47 % pour le 1er décile et environ 13 % pour le 3e). Les revenus du patrimoine ne représentent qu'environ 3 % des revenus de ces personnes (chiffres 2015).

La « classe moyenne » : niveau de vie compris entre le troisième décile et le huitième décile (50 % de la population)

Les personnes dans ce groupe ont un **revenu annuel disponible par ménage compris entre 21 600 euros et 50 090 euros**. Le revenu disponible moyen de ces « classes moyennes » est de 2 859 euros par mois (34 307 euros annuels).

Les revenus d'activité (salaires ou revenus d'indépendants) représentent une part plus importante du revenu disponible que pour la catégorie précédente, entre les deux tiers et 80 %. Ils bénéficient peu des prestations sociales (entre 1,8 % et 7,5 % de leurs revenus selon le décile considéré). Les impôts directs représentent entre 10 % et 17 % de leur revenu disponible (chiffres 2015).

Retrouvez éducol sur



Les individus aisés : niveau de vie compris entre le huitième et le neuvième décile (10 % de la population)

Les individus de cette catégorie ont un revenu annuel disponible compris entre 50 090 euros et 63 870 euros. **Le revenu disponible moyen de ces personnes aisées est de 4 748 euros mensuels** (56 980 euros annuels).

C'est pour eux que la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est la plus importante (près de 80 %). La part des prestations sociales est faible (1,2 %), avec essentiellement des prestations familiales; les impôts directs pèsent pour un peu plus de 19 % de leur revenu disponible (chiffres 2016).

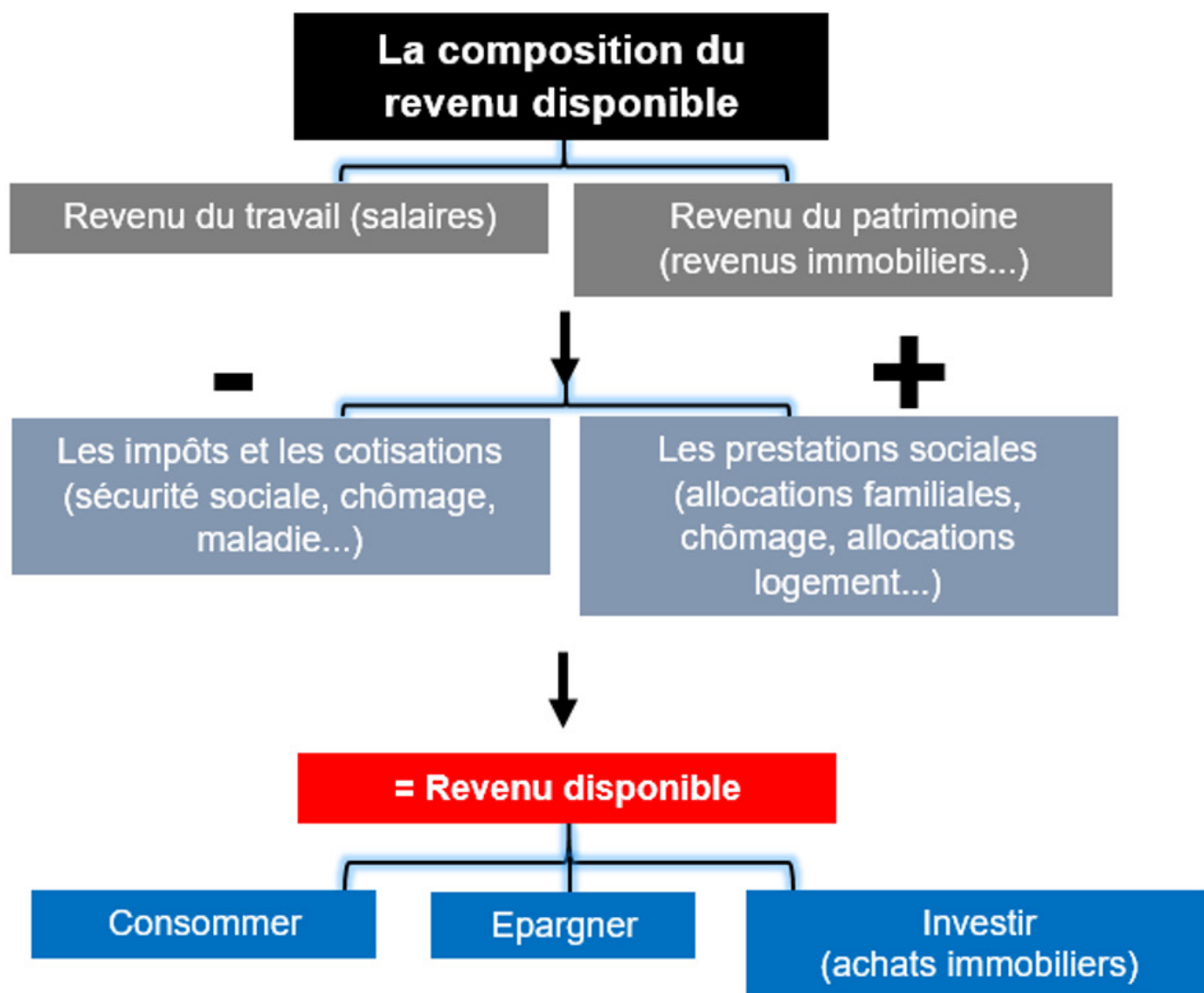
Les hauts revenus : niveau de vie supérieur au neuvième décile

Les hauts revenus ont un revenu disponible moyen supérieur à 63 870 euros. **La part des revenus du patrimoine est la plus importante pour cette catégorie** (22 % environ contre 5 % en moyenne pour l'ensemble des ménages).

C'est également sur cette catégorie que l'effort lié à la redistribution au profit des plus modestes est le plus fort, les impôts directs payés par ces hauts revenus absorbant près de 30 % de leur revenu disponible, alors que les prestations sociales perçues n'en représentent que 0,5 % (chiffres 2017).

Source : La finance pour tous. <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/revenus/niveau-et-composition-des-revenus-moyens-en-france/>. Niveau et composition des revenus moyens en France – Revenu disponible et niveau de vie. Mise à jour le 22 janvier 2021.

Document 2 - La composition du revenu disponible schématisée



Source : Auteur de cette ressource d'accompagnement

Document 3 - Dialogue sur les dépenses mensuelles entre Madame et Monsieur LETAF

Mme LETAF : « Chéri, tu peux venir s'il te plaît ? J'aimerais profiter de ce que les enfants sont à l'école aujourd'hui pour faire nos comptes et calculer le montant de nos dépenses mensuelles. »

M. LETAF : « Oui... oui j'arrive, je valide juste la commande pour le nouvel abonnement à Disney + pour les enfants »

Mme LETAF : « Attends un peu avant de valider l'abonnement, que l'on fasse « l'état des lieux » de nos dépenses ! »

M. LETAF : « Euh. D'accord, on verra après ! »

Mme LETAF : « Alors...c'est un peu dans le désordre mais voilà ce que l'on dépense tous les mois : pour l'équipement en logement, on dépense 168 €, pour le transport, on est à 580 €. »

M. LETAF : « Oui en effet ! Pour l'alimentation j'avais déjà fait un bilan on est à 1 350 €. C'est énorme ! »

Mme LETAF : « Oui je sais ! Et en plus on dépense dans les sorties, hôtels, cafés et restaurants pour 100 €. »

M. LETAF : « J'ai déjà calculé le montant pour l'habillement, il est estimé à 150 €. »

Mme LETAF : « Oui, justement, j'allais l'évoquer ! Parfait. En ce qui concerne la partie communication : les téléphones, forfaits et abonnements Netflix, Amazon prime, on dépense quand même 95 €. C'est pour cela que je t'ai demandé d'attendre pour valider la commande Disney +. »

M. LETAF : « Ah oui, en effet... tu as raison... en plus on dépense tous les mois 250 € dans les autres loisirs. »

Mme LETAF : « C'est ça ! Donc il faut faire attention quand même ! En outre, au niveau santé, on est en moyenne à 140 € par mois, sans compter les dépenses en assurances, mutuelle, garantie accident de la vie, estimées à 385 €. »

M. LETAF : « C'est vrai...Cela fait beaucoup par mois ! Et puis pour finir notre loyer et les charges de 895 €. »

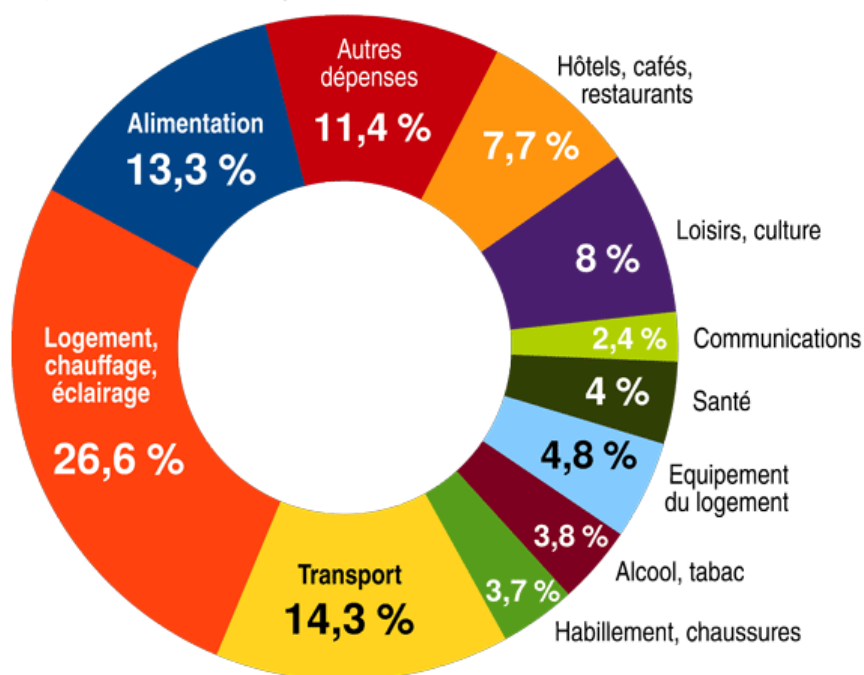
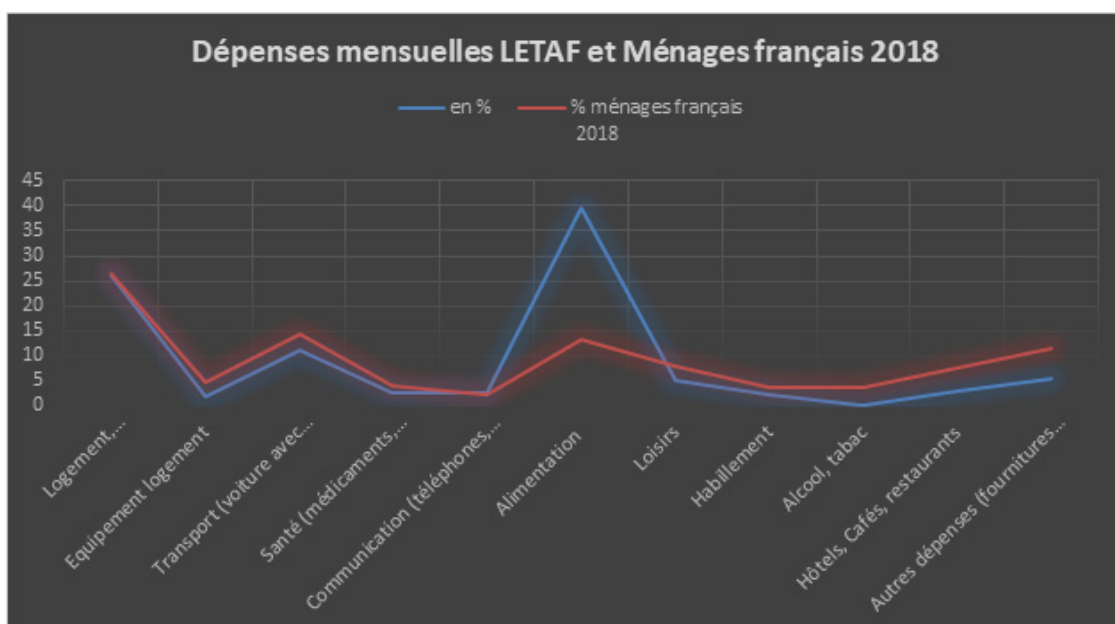
Mme LETAF : « Pfff. Oui, c'est lourd dans notre budget mensuel. »

M. LETAF : « Oui, c'est sûr ! Je pense que l'on a fait le tour de nos dépenses. Donc elles sont estimées à combien ? »

Mme LETAF : « Alors... avec tout ce que l'on vient d'énumérer, le total de nos dépenses est de... »



Document 4 – Budget des ménages en 2018

**Budget des ménages en 2018 :
logement et transport en tête***d'après l'INSEE, comptes nationaux, base 2014**Source : France, portrait social, édition 2019 - Fiches - Cadrage économique, pages 162-163.*

Source : Document réalisé par l'auteur de cette ressource d'accompagnement, à partir des données du graphique, intitulé Budget des ménages en 2018 : logement et transport en tête, et des données sur la famille LETAF.

Retrouvez éducol sur



Document 5 - Comment les dépenses pré-engagées pèsent sur le pouvoir d'achat

Il existe parfois un décalage entre la façon dont l'Insee calcule l'évolution du pouvoir d'achat et le ressenti des Français. Cet écart peut notamment s'expliquer par les dépenses pré-engagées.

Que sont les dépenses pré-engagées ?

Selon l'Insee, les dépenses pré-engagées sont des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme.



Plus précisément, elles comprennent :

- Les dépenses liées au logement, à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations,
- Les services de télécommunications et les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes),
- Les frais de cantine,
- Les assurances (hors assurance-vie),
- Les services financiers.
- [...]

Comment ont évolué les dépenses pré-engagées ?

Les dépenses pré-engagées représentent une part croissante du revenu des ménages, ce qui pèse sur la perception qu'ils ont de leur pouvoir d'achat. En effet, la baisse du revenu arbitral comprime la part du revenu que les Français peuvent utiliser pour « se faire plaisir » (loisirs, culture, vacances...).

En 1959, les dépenses pré-engagées représentaient en moyenne 12,3 % du revenu disponible des ménages. En 2016 elles atteignaient 29 % du revenu disponible. Cette hausse s'explique principalement par le coût du logement (loyer, prêt, charges...) qui représentait 9,3 % du revenu disponible en 1959 et 22,6 % en 2016.

Les dépenses pré-engagées pèsent principalement sur les ménages modestes. En effet, pour les plus pauvres (niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté soit 60 % du niveau de vie médian), les dépenses pré-engagées représentent 61 % du revenu disponible. En revanche, pour les ménages aisés (niveau de vie supérieur au troisième quartile), elles ne représentent que 23 % du revenu disponible.

Source : La finance pour tous. www.lafinancepourtous.com/. Comment les dépenses pré-engagées pèsent sur le pouvoir d'achat. <https://www.lafinancepourtous.com/2018/12/20/comment-les-depenses-pre-engagees-pesent-sur-le-pouvoir-dachat/>. Mise à jour le 20/12/2018.

Document 6 - Évolution de la consommation des ménages

À partir des données de l'Insee, nous pouvons retracer l'évolution de la consommation des Français depuis les années 1950. On constate notamment une hausse de la part des services dans la consommation totale.

Entre 1959 et 2019, la consommation des Français a augmenté chaque année sauf en 1993 et en 2012. De ce fait, **le volume annuel de consommation par personne est maintenant quatre fois plus élevé qu'en 1960.**

L'augmentation n'a pas été continuellement la même. Pendant les Trente Glorieuses, de l'après-guerre au premier choc pétrolier de 1973, l'augmentation annuelle moyenne de la consommation a été de 4,1 % au niveau individuel. Depuis, la croissance a été beaucoup moins dynamique à environ 1,9 % par an, ce qui représente néanmoins une multiplication par un peu plus de deux du volume de consommation depuis 1975.

La progression globale recouvre de profonds changements dans la répartition du budget des ménages entre les différents postes de dépenses. Les statistiques de l'Insee montrent que les parts affectées à l'alimentation et à l'habillement se sont réduites, et que celles du logement, des transports, de la santé, de la communication et des loisirs ont augmenté.

À travers cette mutation, la consommation de services semble avoir pris le pas sur les dépenses de biens.

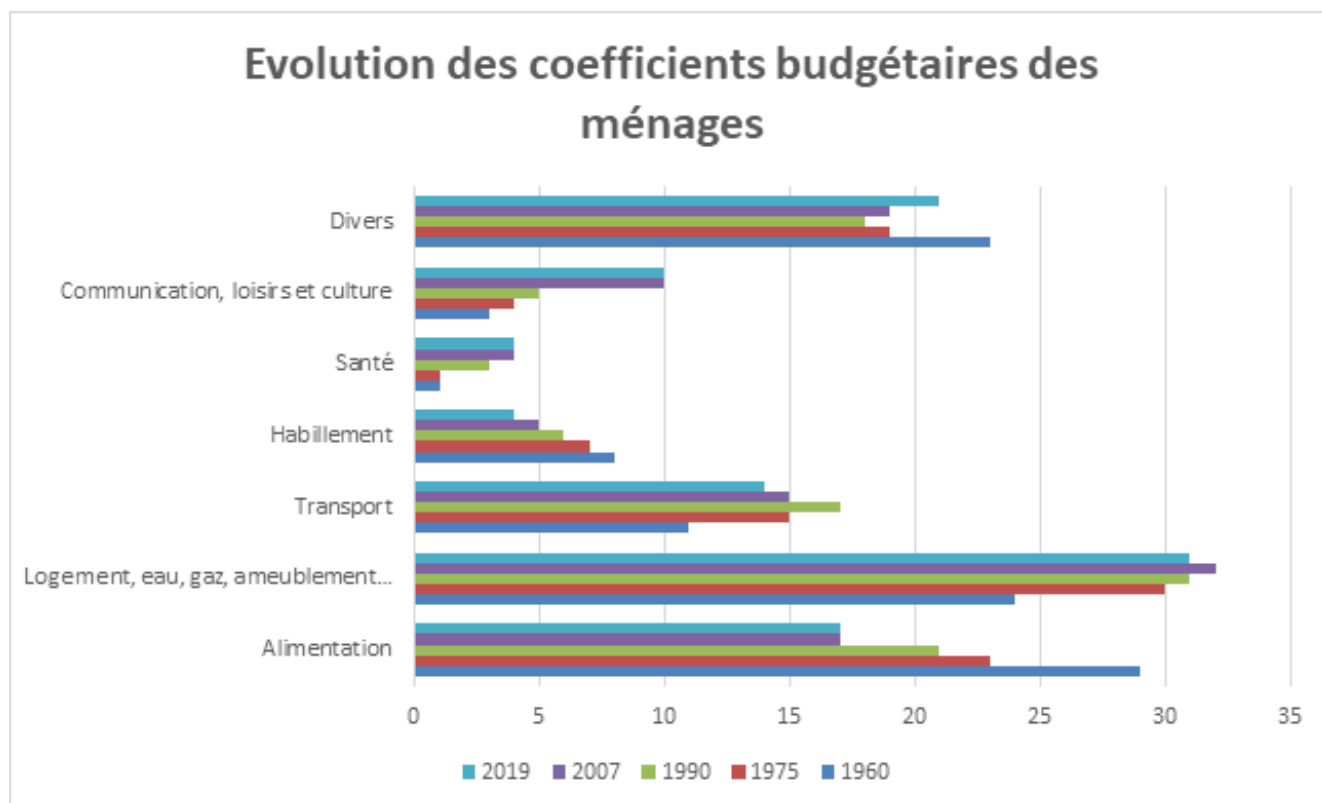
Les coefficients budgétaires

Un **coefficient budgétaire** est le rapport de la dépense consacrée à un poste ou à une catégorie de biens ou services (par exemple l'alimentation, le logement...) à la dépense totale.

Le tableau ci-dessous a été légèrement modifié par l'auteur de cette ressource d'accompagnement pour en rendre plus faciles l'accès et l'exploitation.

Postes budgétaires	1960	1975	1990	2007	2019
Alimentation	29	23	21	17	17
Logement, eau, gaz, ameublement...	24	30	31	32	31
Transport	11	15	17	15	14
Habillement	8	7	6	5	4
Santé	1	1	3	4	4
Communication, loisirs et culture	3	4	5	10	10
Divers	23	19	18	19	21
Total	100	100	100	100	100

Le graphique ci-dessous a été ajouté par l'auteur de cette ressource d'accompagnement.



[...]

L'alimentation représentait 29 % du total du budget de consommation des ménages en 1960 et seulement 17 % en 2019.

L'évolution du coefficient budgétaire d'un poste dépend de l'évolution du volume de la consommation de ce poste ou de cette catégorie et de celle de son prix relatif.

La diminution de la part de l'alimentation dans le budget total de la consommation provient du fait que **la consommation d'alimentation a moins augmenté en volume que les autres catégories de biens et de services.**

Cela provient du fait que les besoins alimentaires des individus ne sont pas extensibles indéfiniment, même si la qualité de l'alimentation peut augmenter. Il est donc logique que, plus un pays s'enrichit, plus la part relative de l'alimentation dans la consommation totale diminue.

Consommation : part des dépenses dans l'alimentation

La part en valeur des dépenses d'alimentation (y compris le tabac) est passée de **29 % du budget de consommation en 1960 à 17 % en 2019**. Par habitant, le montant consacré à la dépense alimentaire a certes progressé, de 1 322 euros en 1960 à 3 195 euros en 2019 (en euros constants de 2014), mais cette hausse est plus faible que pour les autres postes de consommation.

Retrouvez éducol sur



La très nette hausse des niveaux de vie a permis de desserrer la contrainte des dépenses de première nécessité.

Les effets des inégalités sociales continuent de se faire sentir de différentes manières.

Le poids de l'alimentation est d'autant plus élevé que le niveau de vie des ménages est faible. Les 10 % des ménages qui ont le niveau de vie le plus faible consacrent environ 18 % de leur budget à l'alimentation à domicile, alors que pour les 10 % qui ont le niveau de vie le plus élevé cette part est d'environ 14 %. Depuis le début du siècle, si les écarts entre riches et pauvres se réduisent pour les dépenses d'alimentation à domicile, ils se maintiennent, voire s'accroissent pour les repas à l'extérieur (données s'arrêtant en 2009).

Part des dépenses dans le budget pour le logement

La part budgétaire consacrée au logement (y compris l'énergie et l'ameublement) a **progressé sensiblement entre 1960 (24 %) et 1975 (30 %)**. Elle a, depuis, continué à très légèrement augmenter (31 % en 2019), mais cette plus faible progression traduit en réalité la croissance du nombre de ménages propriétaires : leur part dans le nombre total de ménages a augmenté tout particulièrement entre 1973 (45 %) et 1988 (54 %).

En effet, les nouveaux propriétaires, ne payant plus de loyers, ne font plus face aux mêmes dépenses de consommation de services de logement, mais à des dépenses d'autres natures (dépenses d'investissement-logement, remboursement d'emprunts).

Part des dépenses pour le transport

Le poids du poste des dépenses de transport dans le budget des ménages a progressé fortement entre 1960 (11 %) et 1990 (17 %), puis a légèrement baissé (14 % en 2019).

L'essor de l'automobile est le principal facteur de la hausse de la part des transports.

Le taux d'équipement des ménages en automobiles était de 30 % en 1960. En 2006, plus de 80 % des ménages possèdent au moins une voiture, et un tiers en possède deux ou plus.

Il en résulte une **part croissante des dépenses d'utilisation des véhicules personnels** dans le budget des ménages d'autant plus forte que la hausse de leurs prix a été très forte par rapport à l'inflation (prix des dépenses d'entretien et de réparation et prix des carburants).

La hausse du poids du transport dans le budget des ménages a été liée à la hausse des distances parcourues plus qu'à la hausse du prix du carburant relativement aux revenus. Par exemple, en 1973, une heure de travail au SMIC permettait d'acheter 3 litres d'essence. En 2018, la même heure de travail permettait d'acheter 6 litres d'essence.

Les volumes relatifs de consommation en transports collectifs ont baissé. Seul le transport aérien a connu un dynamisme plus important que la consommation d'ensemble.

Part des dépenses pour l'habillement

Leur part budgétaire a baissé, de 8 % en 1960 à 4 % en 2019. Ce tassement provient d'une moindre croissance en volume par rapport à celle du volume des dépenses totales de consommation.

Ce recul de la part budgétaire semble illustrer l'effet de la hausse du niveau de vie moyen sur la part des dépenses nécessaires : au-delà d'un certain seuil de revenu, le budget en habillement des ménages ne progresse pas dans les mêmes proportions que leur revenu. Il faut cependant nuancer ce jugement, la dépense d'habillement relevant moins de la nécessité mais plus de la mode.

Part des dépenses pour la santé

Les dépenses de santé prises en compte ici correspondent à la part directement supportée par les ménages. Alors qu'en 2019, la santé représentait près de 10 % du PIB français, les dépenses de santé prises en charge directement par les ménages ne représentent que 4 % de leur budget. En effet, la plupart des dépenses de santé ne sont pas payées directement par les patients mais sont prises en charge par la Sécurité sociale et les mutuelles.

Le poids de ces dépenses dans le budget des ménages a cependant **quadruplé en 60 ans** du fait de la croissance très rapide des dépenses globales de santé (liées entre autres au vieillissement de la population) et de la lente régression de la part des dépenses de santé prises en charge par la collectivité depuis le début du siècle.

Communication, loisirs et culture

Le poste regroupant les dépenses de communication, de loisirs et de culture est passé de 3 % du budget de consommation en 1960 à 10 % en 2019.

Dans cet ensemble, la **consommation de communication** est celle qui a augmenté le plus vite, notamment depuis le milieu de la décennie 1990 avec la téléphonie mobile et Internet. Ces produits et ces services sont rapidement devenus de plus en plus accessibles, et même indispensables.

Avec le logement, les services de communication constituent l'un des principaux facteurs du développement des **dépenses « pré-engagées »**.

Les dépenses « pré-engagées », ou dépenses contraintes, sont les dépenses difficilement négociables à court terme, qui dépendent d'un contrat signé. Elles comprennent les dépenses de logement, les services de télécommunications, les services de télévision, les assurances et les services financiers (y compris les offres labélisées « sans engagements » par leurs fournisseurs comptabilisées comme des dépenses pré-engagées en comptabilité nationale).

Source : La finance pour tous. www.lafinancepourtous.com/. Évolution de la consommation des ménages. <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/revenus/consommation/evolution-consommation-menages/>. Mise à jour le 11/12/2020.

Document 7 - Dialogue sur les ressources mensuelles et sur le solde du compte bancaire entre Madame et Monsieur LETAF

M. LETAF : « Bien... on va voir ce qu'il nous reste à la fin du mois, compte tenu de nos dépenses conséquentes et de nos revenus... Alors, ton salaire est de 2 340 € et le mien est de 1 980 €. »

Mme LETAF : « Oui, c'est exact ! En plus, nous avons, tous les mois, des prélèvements obligatoires notamment nos impôts sur le revenu qui s'élèvent à 151 €. »

M. LETAF : « Oui, c'est vrai. Nous percevons 132 € d'allocations familiales. »

Mme LETAF : « C'est certain. Donc nos dépenses sont de... et nos ressources de... Alors voilà ce qu'il nous reste en fin de mois... »

(Madame LETAF montre le montant du solde mensuel à son mari.)

M. LETAF : « Effectivement ! »

Mme LETAF : « Oui, surtout qu'on essaie d'épargner chaque mois 250 € pour l'achat de notre futur appartement ! »

M. LETAF : « Je ne sais pas comment nous allons faire ?!... »



Document 8 - Solutions d'épargne adaptées à la famille LETAF : PEL et LIVRET A

Solution n° 1 : Plan Épargne Logement

Plan épargne logement (PEL) : comment ça marche ?

Le Plan épargne logement (PEL) est un compte bancaire vous permettant d'épargner jusqu'à 15 ans et de bénéficier **d'un prêt à taux préférentiel** pour financer une acquisition, une construction ou des travaux. [...]



<https://www.lafinancepourtous.com/>

Quel est le plafond du PEL ?

Le plafond du PEL est de **61 200 €**. Il ne peut être dépassé que par la capitalisation des intérêts. [...]

Quels versements faire sur un PEL ?

Le versement initial est de **225 € minimum**. [...]

Passé 10 ans, vous ne pouvez plus effectuer de versements, mais votre PEL continue de produire des intérêts pendant 5 ans.

Quelle est la durée d'un PEL ?

La durée minimale d'un plan épargne logement (PEL) est de **4 ans**. Tout retrait antérieur entraîne sa clôture.

Sa durée maximale est de 10 ans.

Comment ouvrir un PEL ?

Toute personne, même mineure, peut ouvrir un PEL.

Si vous avez un Compte épargne logement (CEL), vous pouvez souscrire un PEL à condition de le détenir dans le même établissement bancaire.

Il est possible de **cumuler un PEL avec un livret A**.

Solution n° 2 : Livret A

Livret A : comment ça marche ?

Le livret A est un produit d'épargne réglementé par l'État, qui décide de son fonctionnement, de son taux, de son plafond, de la qualité des titulaires... et dont les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Mais concrètement, savez-vous comment cela fonctionne-t-il ? Quel est le taux pratiqué ?



<https://www.lafinancepourtous.com/>

Quel est le plafond du livret A ?

Le plafond du livret A est fixé à **22 950 €** pour les particuliers et 76 500 € pour les associations, hors calcul des intérêts capitalisés.

Quel est le taux du livret A ?

Le taux **d'intérêt annuel du livret A est fixé à 0.50 % depuis 1er février 2020**. Il est fixé par l'État. Dans le détail, depuis le 1er février 2020, le taux du livret A est fixé comme la moyenne semestrielle du taux d'inflation et des taux interbancaires à court terme, avec un arrondi calculé au dixième de point le plus proche, sans pouvoir être inférieur à 0,5 %.

Comment ouvrir un livret A ?

Auparavant réservé aux clients de la Caisse d'Épargne, de la Banque Postale et du Crédit Mutuel (sous le nom de livret bleu), le livret A peut être proposé **par toutes les banques**, y compris les banques en ligne, depuis 2009.

Les particuliers, mineurs ou majeurs, peuvent ouvrir un livret A. Certaines associations sont aussi autorisées à en posséder un.

Comment déposer ou retirer de l'argent sur un livret A ?

Les fonds que vous déposez sur un livret A sont **disponibles à tous moments**.

Vous pouvez retirer l'argent de votre livret A à partir de 16 ans, sauf opposition du représentant légal. Une opération de retrait ou de dépôt doit être effectuée pour un montant minimum de 10 € ou 1,50 € pour les personnes ayant un compte à La banque postale. Le compte ne peut jamais être débiteur.

Vous ne disposez pas de chéquier ou de carte de paiement sur votre livret A.

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la relance - <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/plan-epargne-logement-pel>. Plan épargne logement : comment ça marche ? Mis à jour le 09/11/2020. <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/livret-a>. Livret A : comment ça marche ? Mis à jour le 20/07/2020.

Supports proposés aux élèves

Selon le niveau d'autonomie des élèves, le recours à ces supports peut varier :

- Aucun support n'est fourni et les élèves élaborent eux-mêmes le support en fonction de la question posée ;
- Le support est fourni sous forme matricielle et les élèves le complètent en identifiant les éléments de réponses à apporter, les données connues à mobiliser pour y parvenir et en détaillant le raisonnement mené (formules de calcul et/ou commentaires).
- Le support est fourni dans son intégralité.

Annexe 1 : Revenu disponible et niveau de vie de la famille LETAF

Fiche d'activité n° 1

1. Revenu disponible de la famille LETAF

Éléments financiers	Revenu disponible mensuel en €	Revenu disponible annuel en €
Salaire net n°1		
Salaire net n°2		
Prestations sociales		
Impôts (Prélèvements obligatoires)		
TOTAL		

2. « Niveau de vie » de la famille LETAF

Niveau de vie famille LETAF	Détail des calculs	Résultats
Mensuel en €		
Annuel en €		

Retrouvez éducol sur



3. Le revenu disponible est-il un bon indicateur du niveau de vie d'un ménage ?

Annexe 2 : Comparaison du revenu disponible et du niveau de vie de la famille LETAF avec les ménages français

Fiche d'activité n° 2

1. Comparer les revenus disponibles annuels de la famille LETAF avec ceux des ménages français.

2. Indiquer dans quelle tranche de « niveau de vie » la famille LETAF se situe. Justifier la réponse.

Annexe 3 : Dépenses mensuelles de la famille LETAF

Fiche d'activité n° 3

La famille LETAF engage les dépenses mensuelles suivantes tout au long de l'année :

(données à collecter à partir du dialogue retranscrit dans le document 3)

1. Relever les dépenses énumérées par le couple LETAF.

DÉPENSES MENSUELLES		
Dépenses pré-engagées	Montant en €	Coefficients %
Logement, électricité, eau, assurances		26,22
Transport (prêt voiture avec assurances, abonnements transport en commun)		14,10
Communication (téléphones, forfaits, abonnements Netflix, Amazon Prime)		2,78
Autres dépenses (pré-engagées) (Mutuelle, contrat Garantie Accident de la Vie, frais de cantine)		9,36
Autres dépenses	Montant en €	
Équipement logement		4,08
Alimentation		39,55
Santé (médicaments, consultation médecin)		3,40
Loisirs		6,08
Habillement		3,65
Hôtels, Cafés, restaurants		2,93
TOTAL DES DÉPENSES		100 %

2. Comparer les coefficients budgétaires de la famille LETAF avec ceux des ménages français.

3. Pourquoi les dépenses pré-engagées des ménages pèsent-elles sur le pouvoir d'achat des ménages ?

Annexe 4 : Évolution des postes et coefficients budgétaires des ménages français

Fiche d'activité n° 4

1. Identifier les postes budgétaires les plus importants des ménages français.

2. Décrire l'évolution de la consommation de 1960 à 2019 pour des postes budgétaires en particulier :

Groupe élèves	Postes budgétaires	Évolution de la consommation de 1960 à 2019 :
		Description
Groupe 1 (Noms, prénoms élèves)	Alimentation et logement	Poste ALIMENTATION : Poste LOGEMENT :
Groupe 2 (Noms, prénoms élèves)	Transport et habillement	Poste TRANSPORT : Poste HABILLEMENT :
Groupe 3 (Noms, prénoms élèves)	Santé et communication, culture	Poste SANTE : Poste COMMUNICATION, CULTURE :

Retrouvez éducol sur



Annexe 5 : Ressources mensuelles et solde du compte bancaire de la famille LETAF

Fiche d'activité n° 5

1. Relever les ressources mensuelles récapitulées par le couple LETAF :

RESSOURCES MENSUELLES (nettes d'impôts)	Montant en €
Salaire n°1 (Monsieur LETAF)	
Salaire n°2 (Madame LETAF)	
Impôts à déduire (<i>prélèvement obligatoire</i>)	
Allocations familiales	
TOTAL DES RESSOURCES	

2. Déterminer le solde mensuel du compte bancaire :

SOLDE MENSUEL	Montant en €
TOTAL DES RESSOURCES (calculées précédemment)	
TOTAL DES DÉPENSES (données de l'annexe 3)	
SOLDE MENSUEL	

Annexe 6 : Difficultés rencontrées par la famille LETAF

Fiche d'activité n° 6

1. Réaliser un commentaire du solde mensuel calculé dans l'annexe 5 et indiquer les difficultés rencontrées par la famille LETAF.

2. Indiquer les possibilités offertes à la famille LETAF compte tenu de son projet et de son solde mensuel en :

Caractéristiques essentielles du PEL	Caractéristiques essentielles du LIVRET A

Retrouvez éducol sur

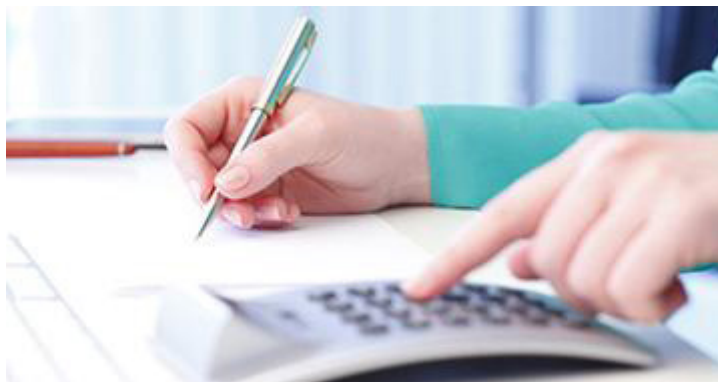


3. Proposer la solution d'épargne la plus adaptée à la situation de la famille LETAF.

Pour aller plus loin

Comment faire mes comptes ?

www.mesquestionsdargent.fr/budget/comment-faire-mes-comptes



Retrouvez éducol sur

